**Éphémérides G.L. – Semaine du 3 au 9 mai 2010**

**RESUME : En RDC, un conseiller du président de la République déclare que la RDC ne veut plus de négociations avec les bandes armées et entend intensifier les opérations militaires contre elles : en outre, la RDC maintiendrait la date du départ de la MONUC fixée à novembre 2011 (**[**RDC\_1**](#RDC_1)**), une date qui est considérée comme prématurée pour les ex-groupes armés signataires des accords de Goma (**[**RDC\_12**](#RDC_12)**). De son côté, la MONUC affirme que la stratégie de stabilisation dans l’est du pays connaît une « forte progression » (**[**RDC\_2**](#RDC_2)**).**

**Sur le terrain, le porte-parole de l’opération Amani Leo déclare que la situation est « relativement calme » dans les territoires de Rutshuru, Walikale et Lubero : les opérations militaires ont été suspendues pour permettre la réalisation du programme PAREC (remise des armes contre de l’argent) (**[**RDC\_9**](#RDC_9)**), programme qui a été un fiasco à Kitchanga, considéré comme un lieu important de caches d’armes (**[**RDC\_7**](#RDC_7)**). Toutefois, plusieurs attaques des FDLR ont eu lieu contre des positions de l’armée (**[**RDC\_6**](#RDC_6)**). Ces combattants ont même réussi à investir pendant 24 heures une cité minière dans le Maniema, ont emporté de la cassitérite et ont pris plus de 400 personnes en otage (**[**RDC\_13\_1**](#RDC_13_1)**). En outre, des manifestations ont eu lieu dans les villes de Beni, Lubero et Rubare contre les exactions, tracasseries et meurtres commis par les FARDC (**[**RDC\_4**](#RDC_4)**) (**[**RDC\_5**](#RDC_5)**), tandis que 23.000 familles de déplacés ayant fui les exactions des Maï-Maï et des FDLR se trouvent complètement démunies à Minova (**[**RDC\_13**](#RDC_13)**). Toujours au Nord Kivu, on notera qu’une trentaine de combattants FDLR provenant du Masisi ont été transférés au Katanga, ce qui crée une inquiétude dans la population locale (**[**RDC\_8**](#RDC_8)**). On signalera aussi qu’à Rutshuru, des assises se sont tenues au cours desquelles les autorités concernées ont convenu d’implanter des comités locaux permanents pour régler pacifiquement les conflits fonciers du Nord Kivu (**[**RDC\_11**](#RDC_11)**). Au Sud Kivu, des militaires engagés dans l’opération Amani Leo à Kanyola n’ont plus reçu leur solde depuis quatre mois (**[**RDC\_3**](#RDC_3)**), tandis que, dans le territoire de Fizi, les rebelles du FRF se sont déployés sur plusieurs axes dans la région des hauts plateaux (**[**RDC\_10**](#RDC_10)**).**

**En Ituri, les FARDC ont fermé d’autorité un camp de 4.000 déplacés au sud de Bunia (**[**RDC\_14**](#RDC_14)**). Enfin, pour ce qui regarde l’Equateur, où des opérations de ratissage menées par les FARDC se poursuivent (**[**RDC\_17**](#RDC_17)**) le gouvernement du Congo-Brazzaville demande l’ouverture de couloirs humanitaires en RDC pour favoriser le retour des 120.000 réfugiés se trouvant sur son territoire (**[**RDC\_15**](#RDC_15)**) et pour lesquels l’Union européenne a décidé de débloquer une aide de 7 millions d’euros (**[**RDC\_17\_1**](#RDC_17_1)**). Par ailleurs, Kinshasa a annoncé l’arrestation du féticheur et chef des rebelles Enyele (**[**RDC\_16**](#RDC_16)**).**

**Dans le domaine politique, l’opposition s’active à l’Assemblée nationale pour rassembler les 125 signatures nécessaires au dépôt d’une motion de défiance à l’encontre du gouvernement (**[**RDC\_19**](#RDC_19)**) : cette même assemblée a finalement adopté la loi sur la CENI laquelle est composée de sept membres dont quatre de la majorité et ne prévoit ni assemblée plénière, ni représentation des ONG (**[**RDC\_23**](#RDC_23)**). Quant au Sénat, il a déclaré recevable le fameux projet de loi contesté sur le statut des magistrats (**[**RDC\_21**](#RDC_21)**). Pour ce qui regarde l’exécutif, on signalera que le ministre de l’emploi a promis dans son discours du 1er mai un emploi décent pour tous les Congolais (**[**RDC\_18**](#RDC_18)**), tandis que le ministre des Hydrocarbures a menacé de sanctions sévères les sociétés qui se livrent à la fraude dans les importations de pétrole (**[**RDC\_22**](#RDC_22)**). En province, les élus et communautés de l’Ituri ont déclaré que leur district était prêt à fonctionner comme nouvelle province conformément à l’échéance fixée par la constitution : ils ont exigé sa création sans délai (**[**RDC\_20**](#RDC_20)**).**

**Dans le domaine de la justice et des droits humains, l’ONG « Journalistes en Danger » (JED) dénonce les atteintes à la liberté d’expression en RDC (**[**RDC\_24**](#RDC_24)**), tandis que de son côté, le ministre des Communications et porte-parole du gouvernement déplore le « pessimisme, le sensationnalisme, la diffusion de mensonges et des anti-valeurs » dans certains médias (**[**RDC\_25**](#RDC_25)**). Dans le procès de l’assassinat du journaliste Didace Namujimbo, trois condamnations à la peine capitale ont été prononcées (**[**RDC\_26**](#RDC_26)**) : plusieurs ONG dénoncent à cette occasion les nombreux dysfonctionnements qui sont apparus dans ce procès (**[**RDC\_27**](#RDC_27)**). Enfin, les conseils de l’ordre des barreaux de Paris et de Bruxelles font part de leur préoccupation quant aux nombreuses violations du droit de la défense dans le procès de Firmin Yangambi, cet avocat congolais inculpé de participation à un mouvement insurrectionnel (**[**RDC\_28**](#RDC_28)**).**

**Dans le domaine économique et financier, le FMI et la Banque mondiale ont reporté au mois de juillet l’examen du dossier portant sur l’annulation de la dette congolaise (**[**RDC\_29**](#RDC_29)**). Par ailleurs, une entreprise indo-pakistanaise, partenaire de la MIBA, se serait volatilisée avec plus de 88 millions d’euros (**[**RDC\_30**](#RDC_30)**).**

**Au Burundi, le FRODEBU a à son tour désigné son candidat à l’élection présidentielle : il s’agit d’un ancien entrepreneur qui entend lutter contre l’ethnicisation qui caractérise traditionnellement un parti composé surtout de Tutsi (**[**BUR\_1**](#BUR_1)**). Par ailleurs, la France a décidé d’octroyer 600.000 euros au titre de sa participation au projet d’appui électoral géré par le PNUD dans lequel il y a toujours un « gap » de deux millions $ (**[**BUR\_2**](#BUR_2)**).**

**En Ouganda, on annonce l’ouverture d’une raffinerie d’or qui traitera le métal en provenance des pays voisins (**[**OUG\_1**](#OUG_1)**). On signalera aussi le dépôt d’un projet de loi qui oblige les sociétés pétrolières à utiliser en priorité le personnel et les fournitures locales (**[**OUG\_2**](#OUG_2)**).**

**Au Rwanda, le président Kagame s’est rendu aux Etats-Unis où une poursuite lancée contre lui par les veuves des ex-présidents rwandais et burundais qui l’accusent d’être impliqué dans l’attentat contre l’avion présidentiel en 1994 (**[**RWA\_1**](#RWA_1)**). Paul Kagame est aussi cité par Reporters sans Frontières comme un des quarante « prédateurs » en matière de liberté de presse (**[**RWA\_2**](#RWA_2)**). Enfin, on signalera qu’un tribunal militaire doit se prononcer la semaine prochaine sur une éventuelle remise en liberté de l’ancien chef du CNDP, Laurent Nkunda (**[**RWA\_3**](#RWA_3)**).**

**BURUNDI**

**Vie politique…**

***(******[BUR\_1](#BUR_1)) BINUB – 3/5***

Le parti Union pour le Progrès National a désigné Yves Sahinguvu comme candidat aux prochaines élections présidentielles prévues au mois de juillet 2010. Yves Sahinguvu a été élu au congrès national de son parti tenu à Bujumbura le dimanche 2 mai 2010. Il a rassemblé 98 % des votes ; 491 ont voté pour lui, 6 contre tandis que 2 se sont abstenus dans ces élections où l’actuel Vice président de la République était l’unique candidat.

S’adressant aux congressistes juste après le vote, Yves Sahinguvu a invité les Badasigana pour se mobiliser en vue de gagner les communales qui, selon lui, sont déterminantes pour le reste des scrutins. Le désormais candidat à la présidence de la République indique qu’il donnera la priorité notamment à la justice, la bonne gouvernance et la création des emplois une fois élus.

Qui est Yves Sahinguvu ? Né le 20 décembre 1949 à Bukeye dans la province de Muramvya au centre du pays, il finit son école primaire à Bukeye en 1963 et en 1969 il termina ses études secondaires dans le prestigieux Collège du Saint-Esprit de Kiriri. Il poursuivit ses études de médecine en république démocratique du Congo et y ouvrit une clinique d’Ophtalmologie fonctionnelle jusqu’à ce jour. Cela, remarque ceux qui le connaissent, est un second trait important de son caractère : Yves Sahinguvu est un entrepreneur. C’est un trait qui se remarquera quand il va rentrer au Burundi où il va se lancer dans les assurances.

Parallèlement à cette vie d’entrepreneur, il entrera en politique comme sénateur de l’Uprona dans la circonscription de Muramvya en 2002 et poursuivra ces fonctions de sénateur jusqu’en juillet 2005, année dans laquelle il va se faire élire comme député à l’Assemblée Nationale. Il doit cette victoire à Bukeye à une alliance informelle que l’Uprona et le Frodebu avaient forgée pour empêcher au CNDD-FDD de gagner dans cette circonscription. Il était apparemment entendu que si un membre de l’Uprona avait plus de chances d’y gagner qu’un membre du Frodebu, ce dernier l’appuyait et vice- versa. Yves Sahinguvu n’est donc pas un novice dans le jeu politique.

Yves Sahinguvu est réputé fidèle à l’Uprona, son parti. Néanmoins, il ne partage pas l’éthnisation extrême qui a vidé l’Uprona de sa composante Hutu. Ses compagnons au sein de l’exécutif de l’Uprona admettent librement qu’il a régulièrement reproché à l’Uprona cette erreur qui fait de l’Uprona un ghetto ethnique.

***(******[BUR\_2](#BUR_2)) BINUB – 7/5***

L’Ambassadeur de France au Burundi, M. Joël Louvet et M. Gustavo Gonzalez, Directeur Pays du PNUD, ont procédé ce jeudi 6 mai 2010 à la signature d’une convention de financement de 600.000 Euros au titre de la participation aux coûts aux fins de la réalisation du Projet d’Appui au Cycle Electoral 2010 au Burundi.

En outre, 300. 000 Euros fléchés au bénéfice du PACAM et qui seront gérés directement par la coopération française en charge de la coordination du Plan Commun d'Appui aux Médias pendant le cycle électoral, viendront compléter l'aide française au processus électoral qui s'élèvera donc à 900. 000 Euros au total.

Ce financement vient soulager le Fonds Commun du Projet d'Appui au Cycle Electoral du Burundi géré par le PNUD. Ce projet d’un montant global estimé actuellement à environ 47 millions de dollars, enregistrait jusque récemment un gap financier de plus de deux millions de dollars.

Le Projet d'Appui au Cycle Electoral couvre l'ensemble des opérations nécessaires au bon déroulement des élections de 2010 au Burundi, du recensement des électeurs à la gestion des résultats des différents scrutins. La CENI (commission électorale nationale indépendante) est la bénéficiaire directe de l'assistance technique et financière de ce projet. Elle co-préside avec le PNUD le Comité de Pilotage réunissant les différents contributeurs.

La participation de la France à ce Fonds Commun, s’ajoute à celles de la Belgique, la Grande-Bretagne, l’Egypte, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, l’Union Européenne, le Luxembourg, le Fonds de Consolidation de la Paix et le PNUD. Les pays comme la Chine, l’Allemagne et les Etats-unis ont préféré apporter leurs contributions en bilatéral ou sous forme matérielle.

Ce projet capitalise sur le succès des élections de 2005, dont la préparation et la tenue avait également été appuyée par un Fonds Commun du PNUD renfloué par la Communauté Internationale.

Après avoir financé l'enrôlement des électeurs et le traitement de données depuis janvier 2010, le Projet d'Appui au Cycle Electoral s'investit aujourd'hui à appuyer la CENI dans l’acquisition de la logistique indispensable au bon déroulement des scrutins sur l'ensemble du territoire burundais (cartes d'électeurs, urnes et isoloirs).

En 2010, le Burundi va organiser les élections générales qui débuteront le 21 ami 2010 avec les communales. Environ 3,5 millions de burundais voteront pour leurs représentants locaux et communaux, les parlementaires, les sénateurs et le président de la république. Avec ces élections, il sera pour la première fois dans l’histoire du Burundi qu’un Président démocratiquement élu achève son mandat sans interruption, ce qui signifie un pas remarquable dans la consolidation de la paix et de la démocratie. (PNUD)

**OUGANDA**

**Économie, Finances…**

***(******[OUG\_1](#OUG_1)) Reuters – 4/5***

Uganda on Tuesday opened its first gold refinery, hoping to tap into processing the precious metal from neighbouring producing countries. The refinery, established by Russian-owned Victoria Gold Star Limited, has a capacity to process 1.2 tonnes of raw gold per month, the company's managing director told Reuters.

Yuri Bogoroditskiy said the company was attracted to Uganda because of its location and relative political stability. "Uganda is at the centre of the producers of gold: eastern D R Congo, Tanzania, Rwanda and Kenya," Bogoroditskiy said. "When we considered this to the fact that Uganda has a stable political system and supportive investment policies then we decided it was the best country to establish the refinery."

The east African economy's mineral industry is underdeveloped, characterised by small scale miners mainly involved in gold and cobalt, the leading mineral exports. Earnings from the resources reached a high of $88 million in 2007 before slumping to $52 million in 2008. The country exported 1.66 tonnes of gold in 2008, earning $35 million from 3.56 tonnes and earned $75 million in 2007, according to a 2008 government report.

The government welcomed the new refinery and called on miners, goldsmiths and mineral dealers to support it. "I want to reaffirm the commitment of government in supporting Victoria Gold Star Limited," Hillary Onek, Minister of Energy and Mineral Development, said in a statement. "In turn expect similar support from stakeholders in Uganda and the region to use the facility to add value to gold mined." Uganda has seen a spike in foreign investment inflows lately following the discovery of hydrocarbon deposits in its western region on the border with Democratic Republic of Congo.

***(******[OUG\_2](#OUG_2)) Reuters – 5/5***

A proposed law to manage Uganda's burgeoning oil industry will require firms to give priority to Ugandan suppliers and personnel when seeking contractors and employees, a draft obtained by Reuters said on Wednesday.

The bill -- The Petroleum (Exploration, Development, Production and Value Addition) Act 2010 -- will require petroleum firms to give the government a list of its contractors and subcontractors at the end of each calendar year. "The licensee (oil firms), its contractors and subcontractors shall give priority to competent citizens of Uganda and registered entities owned by Ugandans in the provision of goods and services."

The bill -- due to be tabled in Parliament in the second half of the year -- will require oil firms and their contractors to give preference to Ugandan products and services if they are competitive in pricing, quality and availability.

The annual reports submitted to the government are also expected to show the firms' record in using Ugandan goods and services during a given calendar year.

Uganda's petroleum industry is being built from scratch and the government is eager to integrate the local private sector into al aspects of the industry and maximise the impact of oil production on the local economy.

"Tullow Oil Uganda already prioritises Ugandan companies where we can and report regularly on progress to government," said Brian Glover, General Manager of Tullow Uganda. "There's a great opportunity for local content to grow in this new sector."

Ugandan government officials were not immediately available for comment.

**RDC**

**Sécurité, Armée…**

***(******[RDC\_1](#RDC_1)) Reuters – 3/5***

The Democratic Republic of Congo is looking to intensify military operations against rebel groups on its territory, a top aide to President Joseph Kabila said on Monday despite a U.N. appeal for negotiated solutions.

Seraphin Ngwej, Kabila's diplomatic advisor, also told Reuters the president would stick to a 2011 target date for U.N. peacekeeping forces to leave the country, a move some observers fear will lead to further bloodshed and humanitarian problems. "In South Kivu, we need to intensify the current operations," Ngwej said of the conflict in the east, where government forces backed by the U.N. peacekeeping force MONUC have fought since July 2009.

Congo launched a new wave of military operations against the FDLR rebels in the east in March, committing 18 battalions to a series of targeted attacks on north and south Kivu provinces. A battalion typically comprises at least several hundred soldiers.

Referring to the Lord's Resistance Army (LRA), a Ugandan rebel group now chiefly based in north-eastern Congo and in the Central African Republic, Ngwej said: "The President does not believe in a political solution." "For the president, the only solution is an intensification of military operations after June 30. With the Ugandans, we are going to reinforce our troops along the border to make sure it is clean," Ngwej said.

He gave no details on reinforcement plans but visiting U.N. Under-Secretary-General John Holmes separately voiced concern at the prospect of fresh offensives, which rights groups say have provided cover for mass abuses of civilians by both sides. "Those military operations have very serious humanitarian consequences. Their consequences are even more negative in the short term because those groups tend to seek revenge against the population," he said after a meeting with Kabila at his farm just outside Kinshasa. "If those military actions can create the conditions ... for development to be possible, despite their humanitarian consequences, those operations are justified. But you need results," added Holmes, winding up a five-day visit.

Kabila and Holmes also disagreed on the timetable for the withdrawal of MONUC. Ngwej said Kabila maintained his 2011 deadline for the departure of the last U.N. peacekeeper while Holmes has called for a gradual pull-out as security allows.

***(******[RDC\_2](#RDC_2)) MONUC – 6/5***

La stratégie de stabilisation de la partie orientale de la RDC connaît une forte progression comme en témoigne une meilleure sécurité pour une grande partie de la population de cette région.

La stabilisation est un processus conjoint impliquant la Mission de maintien de la paix des Nations Unies (MONUC), le système des Nations Unies, les bailleurs de fonds internationaux, et le Gouvernement congolais. Elle vise l’amélioration du secteur de la sécurité, la restauration de l’autorité étatique, le rétablissement de l’accès aux anciennes zones de conflit, et le retour et la réinsertion durables des personnes déplacées et des réfugiés.

En début d’année 2009, le coût total de mise en œuvre de la stratégie de stabilisation sur trois ans a été estimé à 850 millions de dollars, non compris le soutien en nature fourni par la MONUC dans les domaines tels que l'ingénierie et le transport aérien.

À ce jour, 260 millions de dollars a été mobilisés pour des programmes centrés sur le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Maniema, des parties du district de l'Ituri, le Haut Uélé, le Bas Uélé ainsi que le district du Tanganyika au Katanga. De ce montant, 140 millions de dollars ont été obtenus pour des projets comprenant des travaux routiers, la mise en garnison des troupes, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, la création d’emplois, le déploiement de la police, et la reconstruction d’infrastructures étatiques dont les prisons et les tribunaux ainsi que l’administration l

* **Kivu**

***(******[RDC\_3](#RDC_3)) Radio Okapi – 2/5***

Les soldats FARDC déployés dans le cadre de l’opération Amani Leo doivent toucher régulièrement leur solde et recevoir tout aussi régulièrement leur ration alimentaire pour qu’ils ne soient pas contraints de se retourner sur les populations. C’est un vœu des femmes de la localité de Kanyola au Sud Kivu exprimé jeudi dernier lors du passage d’une délégation mixte de la Monuc, qui traduit leur inquiétude La crainte des femmes de Kanyola se justifie.

Selon des sources militaires, des militaires envoyés dans cette zone dans le cadre d’Amani Leo accusent un retard de quatre mois de leur solde et de leur ration alimentaire. Il y a donc risque que ces derniers tracassent les habitants du coin et envahissent leurs champs pour y récolter de quoi se nourrir. D’ailleurs, une barrière avait déjà été érigée par certains de ces militaires près du marché Mugogo pour extorquer les gens.

D’où l’appel des femmes de Kanyola exprimé lors du passage d’une mission mixte prévention de la Monuc, invitant les autorités du pays à bien encadrer les hommes des troupes pour épargner les populations civiles de toutes sortes d’exactions de la part des militaires affamés et non motivés. L’administrateur du territoire de Walungu abonde dans le même sens.

***(******[RDC\_4](#RDC_4)) Radio Okapi – 2/5***

Une journée ville morte a été observée samedi 1er mai dans les territoires de Beni et de Lubero. La population de ces deux juridictions a répondu à l’appel de la société civile du Grand Nord de la province du Nord-Kivu de boycotter les manifestations commémoratives de la fête du travail célébrée dans le monde. Les membres de la société civile de cette région justifient leur décision: la population de Beni et de Lubero n’a aucune raison de se réjouir alors qu’elle est victime ces dernières semaines des tueries, des extorsions et des diverses autres tracasseries.

Omar Kavota, président de la société civile du territoire de Beni l’explique à Okapi : “Il s’agit pour nous, en tant que forces vives, d’exprimer notre ras-le-bol face à l’insécurité grandissante dans la zone, de dénoncer même le mutisme des autorités gouvernementales par rapport à cette situation d’insécurité généralisée et de pleurer avec les familles endeuillées à la suite des diverses tueries perpétrées ça et là par des hommes en armes dans la zone.” Il rappelle à cet effet l’attaque du centre d’instruction militaire de Nyaleke.

Mais, selon l’administrateur du territoire de Beni, le défilé n’a pas été organisé faute d’instruction dans ce sens par la hiérarchie.

***(******[RDC\_5](#RDC_5)) Radio Okapi – 2/5***

Mambo Maheshe a été abattu samedi vers 20h30 locales par des hommes armés devant non loin de sa maison, à Rubare, localité située à une cinquantaine de kilomètres de Goma, au nord de Rusthuru. Ce dimanche matin, la population a érigé des barricades sur les principales voies de la place pour manifester son mécontentement contre ce meurtre qu’elle attribue à des éléments des FARDC. Selon des témoins, Mambo Maheshe était déjà à deux pas de sa maison, sur le chemin de retour, lorsqu’il a été interpellé par des hommes armés. Ceux-ci l’ont entraîné dans la parcelle voisine avant de lui tirer dessus. Il a succombé quelques minutes plus tard.

Ce crime a révolté dimanche matin tout Rubare. Pour ses habitants, les auteurs de ce meurtre ne peuvent être que des soldats FARDC. C’est ainsi que des jeunes gens de la localité qui s’étaient mobilisés ont lapidé les militaires venus rétablir l’ordre. Ces derniers ont riposté par des tirs des balles réelles en l’air.

Un des manifestants, un jeune homme de 16 ans, a attrapé deux balles. Il a été emmené dans un centre de santé de la place pour des soins appropriés.Selon des sources, son état était critique.

Les habitants de Rubare demandent la permutation de ces militaires. Selon eux, ces derniers ne les sécurisent pas et s’illustrent plutôt, en revanche, d’après eux, par des pillages et des extorsions des biens de la population. Jusqu’à récolter les produits des champs des paysans.

Pour l’administrateur de Rutshuru qui revient de la localité de Rubare, l’identité des auteurs de ce meurtre reste à préciser par une enquête. Amisi Kalonda ajoute cependant que la demande de la population pour la permutation des militaires est en étude par la hiérarchie militaire.

***(******[RDC\_6](#RDC_6)) Radio Okapi – 3/5***

Trois positions des Forces armées de la RDC ont été attaquées dans la nuit de samedi à dimanche dans la localité de Kiseguru, sur l’axe Kiwanja-Ishasha en territoire de Rutshuru. Huit éléments FARDC, trois civils et deux combattants des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) ont été tués lors des combats, selon Amisi Kalonda, administrateur du territoire de Rutshuru. Le calme est revenu lundi dans ce secteur indique Amisi Kalonda.

Les combattants FDLR ont attaqué simultanément trois positions FARDC situées respectivement à 16, 17 et 19 Kilomètres de la cité de Kiwanja sur l’axe Ishasha-Nyamilima, vers minuit. Les échanges des tirs ont duré environ deux heures. Trois civils dont deux femmes et un enfant ont péri au cours de ces affrontements.

Les combattants FDLR ont mené cette attaque pour s’approvisionner en munitions dans les positions FARDC affirme le porte-parole des opérations Amani Leo au Nord et sud Kivu.

Le major Sylvain Ekenge ajoute que, présentement, les FARDC pourchassent les FDLR dans la brousse.

***(******[RDC\_7](#RDC_7)) Les Afriques – 4/5***

L'opération PAREC du pasteur Ngoy Mulunda Arme contre 50 $ a été un fiasco à Kitchanga. Seules 48 armes ont été récupérées, en dépit de la présence de Charles Mwando Simba, ministre de la Défense nationale.

Kitchanga est une localité réputée pour héberger beaucoup de caches d'armes et être le berceau de l'insécurité pour les populations congolaises du Nord-Kivu. Dans cette zone, les Hunde n'ont pas d'armes, mais les Hutus en ont reçu d'Habyarimana, et les Tutsi de Kagame.

L'arme y a la valeur d'une vache (300 $).

***(******[RDC\_8](#RDC_8)) Radio Okapi – 5/5***

Près de trente combattants FDLR ont été transférés à Kisenge au Katanga. Ces combattants des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) et 106 de leurs dépendants sont arrivés dimanche à Lubumbashi, la capitale du Katanga. Ils ont été acheminés lundi matin dans la cité de Kisenge, à la frontière avec l’Angola. Ce mouvement suscite l’inquiétude des habitants de Kisenge.

Ces rebelles rwandais proviennent du territoire de Masisi dans la province du Nord-Kivu, selon des sources militaires. Ils auraient volontairement déposé leurs armes. Ils ont été éloignés de la frontière rwandaise en vue d’assurer leur sécurité en attendant leur rapatriement au Rwanda, indiquent les mêmes sources.

Des sources militaires assurent que ce mouvement des FDLR entre dans un cadre du processus de normalisation des relations entre la RDC et le Rwanda.

Des habitants de Kisenge ont déclaré à Radio Okapi leur surprise de voir débarquer chez eux des hommes habillés tous en bleu. D’après eux, ces combattants FDLR auraient été conduits dans les anciens camps des réfugiés, en dehors de la cité de Kisenge, dans le district du Lualaba.

Interrogé mardi par Radio Okapi, le ministre de la communication a confirmé que ce transfert fait partie d’un vaste programme du gouvernement congolais qui va aboutir au retour de ces FDLR dans leur pays d’origine. Lambert Mende explique : « Il n’y a aucune menace pour la sécurité des populations. Ces trente personnes non armées passent par un centre de triage et de contrôle avant de pouvoir regagner leur pays natal. Je l’impression qu'il y a des discours alarmistes qui sont tenus par des gens qui n’ont pas intérêt à ce que la situation se stabilise et qui manipulent les populations. Je voudrais une fois de plus rassurer ces populations que le gouvernement ne peut pas initier un programme qui met en danger les populations civiles. »

***(******[RDC\_9](#RDC_9)) Radio Okapi – 5/5***

La situation reste relativement calme sur les différents axes des territoires de Rutshuru, Walikale et Lubero Sud (Nord-Kivu), où plusieurs attaques des forces négatives contre les positions des FARDC sont rapportées depuis plus d’une semaine. Selon le porte-parole de l’opération militaire Amani Leo au Nord et Sud Kivu, le major Sylvain Ekenge, cette situation s’explique par un fait : sur l’axe Rutshuru, les FARDC ont reçu l’ordre de suspendre les opérations de traque des rebelles rwandais des FDLR pour permettre et faciliter l’opération de ramassage d’armes et la reddition des FDLR au Programme œcuménique de paix, transformation des conflits et réconciliation (Parec).

Il a précisé: «A Nyaleke, ce sont les Mai-Mai, alliés aux ADF Nalu, qui ont attaqué notre centre de formation. Après, c’était à Umate, le 23 avril: un carré minier a été attaqué. Il y a eu également attaque à Mubi et vers Kasiguru. On nous a demandé de ne pas attaquer pour permettre la réussite de cette opération. Curieusement, coïncidence fâcheuse, il n’y a pas eu relâchement.»

Pour le major Ekenge, c’est pendant cette période de trêve que les FDLR ont profité pour attaquer les positions de l’armée congolaise. Ensuite, il souligne que des groupes Mai-Mai, en complicité avec des populations locales, ont attaqué certaines localités.

Sylvain Ekenge appelle toute la population à se désolidariser de ces Mai-Mai au bénéfice de la paix: «Et nous demandons franchement aux communautés du Nord et Sud-Kivu de se mobiliser pour sensibiliser leurs frères qui ont des armes. Parce que cela ne nous arrange pas. Notre ennemi commun, ce sont les FDLR.»

***(******[RDC\_10](#RDC_10)) Radio Okapi – 6/5***

Des insurgés des Forces républicaines fédéralistes (FRF) se sont déployés mardi 4 mai sur plusieurs axes dans les hauts plateaux de Kamombo, en territoire de Fizi, pour mener des embuscades et des pillages.

Le commandant du 1er bataillon de la 432ème brigade FARDC, le major Bokilo Lolwa, affirme que des FRF ont investi les installations de la société minière Transafrica à Minembwe-centre. Ils ont réussi à emporter une importante somme d’argent et divers matériels. Peu auparavant à Mikenge, des troupes FARDC sont tombées dans une embuscade tendue par les FRF. Le commandant FARDC affirme que les assaillants ont décroché sans faire de victime après un échange de tirs.

La veille, un combattant FRF s’était rendu à une autre patrouille des FARDC. Il était menacé de mort et soupçonné par ses compagnons d’être un informateur de l’armée régulière. Selon le rescapé, les populations locales continuent à coopérer avec les assaillants. Pour preuve, un habitant de la colline de Murambi est détenu actuellement au cachot de l’état-major FARDC pour avoir conservé des effets militaires de l’ennemi dans sa maison.

Aucune source des FRF n’a pu être contactée. Ces derniers se trouvent à Nyamizungu, à deux heures de marche à l’est de Kamombo.

Le major Bokilo Lolwa indique aussi que des coalitions de Maï-Maï réfractaires menacent la sécurité des civils dans la région des hauts plateaux. Ces combattants sont dirigés par les commandants Aoci et Yakutumba alliés aux Forces démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR). Ils ont récemment emporté des troupeaux de vaches avant de se diriger vers Kisanya, Lwiko et Kagembe. Le major a affirmé à une mission de la Monuc que la situation reste sous contrôle.

***(******[RDC\_11](#RDC_11)) Radio Okapi – 6/5***

Une résolution a été prise à l’issue de l’atelier d’échanges pour la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers dans le territoire de Rutshuru. Les délégués se sont engagés à diffuser les acquis de ces assises dans la population.

Le Starec (Programme de Stabilisation et de Reconstruction de l’Est de la RDC), le ministère provincial des Affaires foncières du Nord Kivu, les agences onusiennes et le HCR sont tombés d’accord pour implanter ces comités locaux permanents afin de régler pacifiquement les conflits fonciers au Nord Kivu.

Le gouvernement provincial s’inquiète d’une éventuelle exacerbation des conflits fonciers si le retour attendu de milliers de réfugiés congolais au Nord Kivu n’est pas bien géré.

Les assises de Rutshuru ont donc été une opportunité pour réfléchir à l’accès des retournés à la terre, car il s’agit d’une des recommandations des accords de la rencontre tripartite RDC, Rwanda, HCR organisée en février 2010 au Rwanda.

Une participante à l’atelier a reconnu que les populations de Rutshuru ont encore besoin d’une sensibilisation au règlement pacifique des conflits fonciers parce que les terres sont insuffisantes pour la population actuelle et celle attendue.

Par ailleurs, les délégués de l’ONU Habitat ont indiqué que cette agence des Nations unies pourrait fournir son expertise au gouvernement pour consolider la paix et la cohabitation pacifique dans cette province où les questions foncières provoquent des conflits armés.

***(******[RDC\_12](#RDC_12)) Radio Okapi – 7/5***

Dans un communiqué officiel, les ex-groupes armés du Nord et Sud-Kivu, signataires des accords de paix de Goma, justifient leur position notamment par la situation sécuritaire jugée fragile dans la partie Est de la République démocratique du Congo.

Didier Bitaki, porte-parole des ex-groupes armés explique leur position: « A l’étape actuelle des choses, vu la situation telle que vécue au quotidien ici à l’Est, par exemple à la province du Nord Kivu, celui qui vous dira qu’il faut retirer la Monuc d’ici ne pense pas à l’appui logistique que la Monuc apporte aux FARDC. C’est-à-dire qu’il n’y aura plus de renforts militaires, plus de rations, plus de matériels ou d’équipements à donner aux militaires engagés dans les combats »

Didier Bitaki estime que le départ précipité de la Monuc risque de compromettre les efforts de paix entrepris jusqu’à présent. À ce propos, il a déclaré: « Si on veut retirer la Monuc, qu’on nous donne des garanties que réellement après son départ, il n’y aura pas de troubles. Mais s’il y en avait, qui va payer le prix ? Nous disons : ce n’est pas le moment. Sinon, ce sera envoyer le Congo vers une somalisation. »

***(******[RDC\_13](#RDC_13)) Radio Okapi – 7/5***

Environ 23.000 familles de déplacés sont privées de vivres et de médicaments à Minova au Nord Kivu et dans ses environs. Leurs représentants en ont fait part à une équipe de protection conjointe de la Monuc en visite dans la région. Plus de 1200 foyers de ces déplacés sont dans des familles d’accueil à Kalungu.

Certains sont à Minova et dans ses environs, d’autres dans un camp de déplacés à Mubimbi, à quelques kilomètres au sud de Minova. La plupart sont venus de la région de Ziralo, où des groupes armés comme les FDLR et les Maï-Maï de Kirikicho agissent encore. D’autres ont fui les combats dans la région de Masisi, Ufamando et Ngungu.

Profitant du passage d’une délégation conjointe mixte de protection de la Monuc, des représentants de ces déplacés à Kalungu ont fait part de leurs difficultés à survivre.

Le chef de cette localité a souhaité le retour de ces déplacés dans leurs lieux d’origine car ils constituent un fardeau pour la population locale.

***(******[RDC\_13\_1](#RDC_13_1)) Radio Okapi – 9/5***

Des FDLR investissent pendant plus de 24 heures la carrière minière de Kalenda. Plusieurs biens dont des colis de cassitérite emportés et environ 450 personnes prises en otage. C’est le bilan d’un siège de plus de 24 heures, de jeudi à vendredi dernier, de la carrière minière de Kalenda, à 60 kilomètres de Kasese, dans le territoire de Punia, au Maniema, par des combattants rebelles des FDLR. Information livrée par des sources politico-administratives de Kasese, confirmée par d’autres sources indépendantes. Selon Bahati Kasereka, un commerçant de Kasese, c’est jeudi à 11 heures locales que ces FDLR sont entrés dans la carrière de Kalenda pour en repartir le lendemain à 15 heures.

Le commerçant raconte : «Ils sont venus en tenue civile, bien habillés. Les gens n’ont pas su que ce sont des rebelles ou des assaillants. Ils ont assiégé tous les coins. Ils se sont retirés dans la forêt avec des biens et 450 personnes dont 250 femmes qu’ils ont prises en otage.»

Parmi les biens emportés, le président de la FEC (Fédération des entreprises du Congo) de Kasese parle de 40 colis de cassitérite de 50 kilos chacun.

D’après cette source, les assaillants étaient au nombre de soixante-dix personnes. Une cinquantaine d’entre eux ont encerclé la carrière minière et vingt autres ont opéré.

Une présence des forces régulières aurait pu décourager une telle action, estime le président de la FEC Kasese.

Selon les mêmes sources, les FARDC ont dépêché une mission militaire sur place à Kalenda pour se rendre compte de la situation.

* **Ituri**

***(******[RDC\_14](#RDC_14)) Radio Okapi – 7/5***

Le camp des déplacés d’Aveba, localité située à environ 80 kilomètres au sud de Bunia, est fermé depuis environ une semaine par les FARDC. Le site abritait environ 4.000 personnes qui se retrouvent aujourd’hui dispersées. La plupart de ces déplacés sont venus de la localité de Mukatongazi, théâtre d’affrontements ces jours-ci entre les Forces armées de la RDC et les miliciens du Front populaire pour la justice au Congo (FPJC).

Dans un rapport rendu public lundi dernier, les humanitaires opérant en Ituri signalent que ces personnes ont été expulsées de leur camp à Aveba depuis le 27 avril sur ordre des autorités militaires des FARDC. Certaines d’entre elles ont alors trouvé refuge sur place dans des familles d’accueil et d’autres se seraient dirigées vers Songolo et Tchekele, des localités voisines.

Selon les autorités militaires contactées par Okapi, le camp d’Aveba abritait de nombreux miliciens qui s’étaient infiltrés pour bénéficier de l’assistance des humanitaires. Ce qui justifie la fermeture de ce camp.

Les humanitaires se sont abstenus de tout commentaire par rapport à cette allégation. Néanmoins, ils se concertent avec les FARDC et les autorités politico-administratives du district pour trouver une solution à cette situation.

* **Équateur**

***(******[RDC\_15](#RDC_15)) AFP – 2/5***

Le gouvernement congolais souhaite l'ouverture en RDC de "couloirs humanitaires" pour favoriser le retour de 120.000 réfugiés de ce pays installés dans l'extrême nord du Congo (Brazzaville), a dit un ministre dimanche.

"Nous pensons qu'il faut créer des couloirs humanitaires, des zones de sécurité en RDC pour que ces réfugiés entrent en toute confiance et en toute sécurité chez eux", a déclaré le ministre de la Communication, Bienvenu Okiemy. Ce qui "entrave (le) retour des réfugiés, c'est le manque de confiance. Lorsqu'il y a eu conflit, ils se sont déplacés parce qu'il y a défaut de confiance. Leur retour nécessite "un accord préalable entre le Congo et la RDC et l'appui de la communauté internationale", a-t-il affirmé.

Depuis fin octobre au moins 115.000 ressortissants de RDC - selon des humanitaires - ont fui des affrontements interethniques dans la province de l'Equateur (nord-ouest de la RDC) pour la Likouala (extrême nord du Congo). Les deux régions ont pour frontière naturelle le fleuve Oubangui.

***(******[RDC\_16](#RDC_16)) Belga – 5/5***

"Le gouvernement de la République annonce à l'opinion nationale et internationale la capture par la population de Dongo ce mercredi 5 mai 2010 du sieur Ondjani, chef militaire du groupe terroriste 'Nzobo ya lombo' ou 'Bandits du village' qui ont semé la mort et la désolation dans le district du Sud-Oubangi avant de s'illustrer tristement par une agression sanglante de la ville de Mbandaka, les 4 et 5 avril derniers", a indiqué le ministre congolais de la Communication et porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, dans un communiqué reçu à Bruxelles. "L'ayant capturé, la population l'a livré à la police", ajoute le texte.

Le féticheur Ondjani était considéré comme le chef des insurgés de la tribu Enyele à l'origine de troubles ethniques dans la province de l'Équateur depuis la fin du mois d'octobre 2009. Ils avaient notamment attaqué le 4 avril la ville de Mbandaka, chef-lieu de cette province, avant d'être repoussés par l'armée.

*Lire aussi sous :*

<http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=8340&Itemid=56>

***(******[RDC\_17](#RDC_17)) ACP – 5/5***

Les Forces armées de la RDC (FARDC) poursuivent les opérations de ratissage engagées dans la province de l’Equateur après l’attaque, le 4 avril 2010, du chef-lieu de la province par des insurgés Enyele, a indiqué mercredi le porte-parole de la Mission de l’ONU au Congo (Monuc), Madnodje Mounoubai, au cours du point de presse hebdomadaire de la mission.

Parallèlement à ces opérations, les casques bleus de la Monuc renforcent leur présence dans la région pour éviter des surprises. Une patrouille dite de « longue portée » est notamment organisée sur le fleuve Congo entre les villes de Mbandaka et de Lisala, pour la sécurisation de ce cours d’eau dont, rappelle- t-on, les insurgés Enyele s’étaient servis pour attaquer le chef-lieu de l ’Equateur, le 04 avril dernier.

Concernant des enquêtes menées par la Monuc après les événements de Mbandaka, le porte-parole de la mission onusienne a affirmé qu’elles sont toutes terminées, notamment l’enquête au niveau du contingent ghanéen dont un élément avait été tué, ainsi qu’au niveau de l’administration et de la division des droits de l’homme. Les conclusions seront transmises aux autorités nationales de la RDC, a-t-il assuré.

***(******[RDC\_17\_1](#RDC_17_1)) Radio Okapi – 8/5***

Le service humanitaire de l’Union européenne (EU) a annoncé, vendredi à Brazzaville, un don de 6.900 000 euros en faveur de l’ensemble des réfugiés de la RDC établis au nord du Congo-Brazzaville, en Centrafrique et aux déplacés à l’intérieur même de la province l’Equateur. Cette somme va servir à l’achat des vivres et des médicaments, au transport de l’eau potable ainsi qu’à la préparation des abris pour des réfugiés qui passent toujours nuit à la belle étoile, selon le directeur général du Service d’aide humanitaire de l’UE, Peter Zangl.

Les réfugiés installés dans la Lilouala (au nord du Congo-Brazzaville) bénéficieront à eux seuls de 3,600 000 euros, a précisé la même source.

Après avoir visité les sites de Betou et de Nyelé, Peter Zangl a estimé que l’aide accordée à ces quelque 115 000 réfugiés était insuffisante. Depuis le début des opérations militaires dans la Likouala, 800 tonnes de vivres ont été distribuées. Ce n’était pas suffisant. Car il en faut 1900 tonnes, selon l’évaluation de l’Union européenne. C’est ce qui justifie l’apport de ces 3, 500 000 euros, fonds additionnel à 2 millions d’euros apportés à ces réfugiés en novembre 2009.

**Vie politique…**

***(******[RDC\_18](#RDC_18)) ACP – Belga – 2/5***

Le vice-Premier ministre congolais et ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, François-Joseph Nzanga Mobutu, a affirmé la volonté du gouvernement de Kinshasa de faciliter l'accès à un emploi décent susceptible de satisfaire les besoins vitaux des Congolais, lors de la fête du travail.

"La définition d'une politique nationale de l'emploi et de formation professionnelle doit occuper une place prépondérante dans le programme d'action du gouvernement compte tenu du fait que le marché du travail constitue le premier qui conditionne la bonne marche de l'économie", a-t-il affirmé, cité par l'agence congolaise de presse (ACP), reçue dimanche à Bruxelles. L'emploi et la réduction de la pauvreté sont l'un des "cinq chantiers" définis par le président Joseph Kabila lors de son investiture, en décembre 2006, pour relancer la République démocratique du Congo (RDC).

Lors du discours prononcé samedi à Kinshasa, M. Mobutu - le fils de l'ancien dictateur Mobutu Sese Seko - a également proposé la restructuration de l'Inspection générale du travail pour le rendre plus efficace.

Pour la formation professionnelle, le ministère de l'Emploi entend renforcer la coopération avec la Coopération technique belge (CTB), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Association pour l'Education et la Formation à l'étranger (APEFE), a-t-il dit.

Lors du défilé du 1er mai, les travailleuses et travailleurs congolais ont pour leur part exigé l'application du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et du barème de Mbudi (un accord salarial pour la fonction publique conclu en février 2004, NDLR).

***(******[RDC\_19](#RDC_19)) Radio Okapi – 4/5***

L’opposition parlementaire s’active pour réunir les 125 signatures nécessaires pour déposer une motion de censure visant à renverser l’ensemble du gouvernement dirigé par Adolphe Muzito. Près de 100 signatures favorables ont déjà été obtenues, selon l’opposition.

La procédure pour renverser un gouvernement est déterminée dans la constitution de la RDC. La première étape consiste à obtenir l’adhésion d’au moins un quart des membres de l’Assemblée nationale, c’est-à-dire 125 signatures. C’est la condition essentielle pour que cette motion soit déclarée recevable.

Dès que la motion est déposée au bureau du président de l’Assemblée nationale, le débat et le vote devraient intervenir dans les 48 heures suivant le dépôt des signatures. À ce sujet, le règlement intérieur prévoit qu’une motion de censure ne peut passer que lorsqu’elle obtient la majorité absolue des votes à l’Assemblée nationale, soit 251 votes sur les 500 députés que compte la chambre basse du Parlement. Dans l’hypothèse où la plénière de l’Assemblée nationale adopte la motion de censure, le gouvernement est réputé démissionnaire au terme de l’article 197 du règlement intérieur de l’Assemblée nationale. Dans ce cas, le Premier ministre remet la démission de son gouvernement au président de la République, dans les 24 heures.

En cas de rejet de la motion de censure, les signataires ne peuvent proposer une nouvelle motion au cours de la même session parlementaire et sur le même objet.

Dans tous les cas de figure, explique un analyste des affaires parlementaires, c’est la majorité au pouvoir, seule devant sa conscience, qui aura le dernier mot.

***(******[RDC\_20](#RDC_20)) Belga – 4/5***

Le district de l'Ituri est prêt à fonctionner en tant que province avec toutes ses institutions à partir de la semaine prochaine, l'échéance fixée par la Constitution congolaise pour la division du pays en 26 provinces, ont indiqué ses députés, cités mardi par la presse kinoise. "Le 15 mai prochain, le district de l'Ituri deviendra la province de l'Ituri", a affirmé le porte-parole des députés de la Province orientale originaires de l'Ituri, Floribert Katanabo, lundi à la presse de Kisangani, le chef-lieu de cette actuelle province.

Ces parlementaires se fondent sur la constitution promulguée le 18 février 2006. Son article 2 stipule que le 14 mai 2010 est la date butoir pour la mise en place des 26 provinces congolaises, issues d'un redécoupage territorial affectant la plupart des onze provinces actuelles, a rappelé la radio onusienne Okapi.

Le redécoupage en 26 provinces -parfois qualifiées de "provincettes" en référence aux 21 entités du début des années 60- est né d'une volonté de décentralisation dans le chef des auteurs de la Constitution de 2006, qui prévoit aussi la rétrocession aux provinces de 40% des recettes qu'elles versent à Kinshasa. Mais en trois ans, le gouvernement central n'a guère fait d'effort pour concrétiser la création des nouvelles entités, malgré la promulgation d'une loi sur la décentralisation en août 2008.

"Le non-respect de la volonté du législateur à la date échue constituerait une violation de la loi fondamentale du pays", souligne mardi le journal "Le Phare", rappelant les débats en cours sur une éventuelle révision de la Constitution.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2010/05/08/creation-de-la-province-de-l%E2%80%99ituri-18-communautes-de-base-se-rallient-aux-deputes-provinciaux/>

***(******[RDC\_21](#RDC_21)) Radio Okapi – 4/5***

La Chambre haute du Parlement a déclaré recevable lundi 3 mai ce projet de loi contesté par les syndicats de la magistrature et la société civile. La Commission de Politique administrative et judiciaire a cinq jours pour l’examiner.

Luzolo Bambi, ministre de la Justice, estime que ces modifications légales s’imposent car son ministère doit rendre des comptes à l’opinion publique.

Tout en reconnaissant le souci du ministère de réformer la justice, le sénateur Moïse Nyarugabo estime que la responsabilité revient aux magistrats. Il souligne : « Dès lors que les magistrats veulent recevoir des instructions et des ordres, l’exécutif ne leur donnera jamais cette liberté. Les magistrats ont tort d’attendre qu’on leur donne des instructions. »

Pour les syndicats autonomes et la société civile, la révision du statut des magistrats constituerait une violation de la constitution.

*Lire aussi sous :*

<http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=8299&Itemid=28>

***(******[RDC\_22](#RDC_22)) Radio Okapi – 4/5***

« La fraude à l’importation des produits pétroliers a pris des allures inquiétantes, » a affirmé Célestin Mbuyu, ministre national des Hydrocarbures, au cours de sa rencontre avec les entreprises du secteur lundi 3 mai à Lubumbashi.

Selon le ministre, les pétroliers gardent 80 % du montant des taxes au lieu de les restituer à l’Etat congolais. Il a expliqué : « Si le FONER (ndlr : Fonds national d’Entretien routier) me dit que tout est détourné, je dois mettre des garde-fous pour qu’on paie obligatoirement cette taxe. Nous sommes un pays qui a besoin de moyens. »

S’adressant aux importateurs, Célestin Mbuyu a ainsi promis des mesures sévères : « Si je vous attrape, je ne vous menacerai pas. Je vous retirerai tout et je passerai à la télévision pour dire que votre société ne sera plus jamais dans le circuit pétrolier. »

***(******[RDC\_23](#RDC_23)) Belga – 8/5***

L'Assemblée nationale congolaise a définitivement adopté vendredi la loi sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), dont le bureau sera limité à sept membres, sans présence en son sein de représentants de la société civile, a rapporté samedi la presse kinoise. Cette adoption est un préalable indispensable à l'organisation des élections générales prévues en 2011 en RDC.

Les députés ont campé sur leur position, maintenant leur version de loi adoptée en première lecture le 14 décembre dernier. Le texte a donc été adopté sans tenir compte des propositions du Sénat congolais, indique le journal 'Le Potentiel'. La Constitution congolaise de 2006 stipule notamment qu'en cas de désaccord sur un projet ou une proposition de loi entre les deux chambres, c'est à l'Assemblée nationale de "statuer définitivement", a rappelé son président, Evariste Boshab, cité par la radio onusienne Okapi.

La loi finalement adoptée prévoit dès lors que le bureau de la CENI soit composé de sept membres dont quatre provenant de la majorité et trois de l'opposition - ne laissant donc aucune place à des délégués de la société civile.

Le Sénat avait voté un texte prévoyant de doter la CENI d'une assemblée plénière de 26 membres - en plus de son bureau - cet organe devant "concevoir, orienter et décider" - et l'élargissement du bureau à neuf membres, comprenant des représentants de la société civile.

"Sauf intervention personnelle du chef de l'Etat (Joseph Kabila), la société civile ne siégera pas au bureau de la CENI", souligne 'Le Potentiel'.

La CENI doit remplacer l'actuelle Commission électorale indépendante (CEI), présidée par l'abbé Apollinaire Muholongo Malu Malu et qui a organisé les scrutins de 2006 et début 2007 (élections présidentielle, législatives, provinciales et sénatoriales, à l'exclusion des scrutins locaux, sans cesse reportés).

**Justice, Droits de l’homme…**

***(******[RDC\_24](#RDC_24)) Radio Okapi – 3/5***

Le monde entier célèbre ce lundi 3 mai la journée mondiale de la Liberté de la Presse. A cette occasion, Journalistes en Danger (JED), une ONG de défense et de promotion de la liberté de presse, a publié lundi un document dans lequel elle dénonce le non-respect du principe de la présomption d’innocence pour les journalistes. Cette ONG dénonce aussi le danger que courent désormais les journalistes lors des reportages sur la place publique en RDC. Donat Mbaya, président de JED, donne quelques cas illustratifs: « Il y a cinq journalistes qui sont en prison. Justel Elinga du «Journal » dont la publication a sorti un communiqué des FDLR. Six mois après, le journaliste est convoqué, entendu et envoyé en prison. Samedi 24 avril, Emmanuel Poso, journaliste à RTDV1 a été arrêté, battu, sa mâchoire a été même atteinte. »

Donat Mbaya donne l’exemple le plus scandaleux à ses yeux: « Un journaliste de l’Agence Syfia qui convoyait des journaux a été entouré par des policiers en civil armés de kalachnikovs. »

Toujours à l’occasion du 3 mai, Chantal Kanyimbo, présidente de l’Union nationale de la Presse du Congo (UNPC), estime que le journaliste et la population ont le droit d’être informés et d’avoir accès à toute information. Elle annonce qu’une réflexion est en cours au niveau de la profession et de la société civile en vue d’élaborer un avant-projet de loi qui facilite l’accès à l’information. Elle explique: « Nous travaillons dans la profession et même avec les différents acteurs de la société civile. Nous estimons en plus qu’il est important d’avoir des lois qui réglementent l’exercice de la liberté de la presse. Il va falloir qu’on vote dans notre pays une loi qui facilite l’accès à l’information non seulement aux journalistes mais aussi à tout citoyen qui a besoin de savoir comment les affaires publiques sont gérées.»

Pour Chantal Kanyimbo, la gestion des affaires publiques se caractérise par une tendance à cacher un certain nombre de choses pour ne pas rendre de comptes. « Mais il appartient aux journalistes et à tous les citoyens d’amener les gouvernants et les pouvoirs publics à travailler dans la transparence », conclut-elle.

***(******[RDC\_25](#RDC_25)) ACP – 3/5***

Le ministre de la Communication et des médias, Lambert Mende Omalanga, a appelé lundi les opérateurs congolais des médias au « civisme élémentaire et à la bonne foi des autres » pour que la liberté de la presse soit considérée comme un facteur substantiel du développement et du bien-être collectif. Le ministre s’exprimait dans un message à l’occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, commémorée cette année sous le thème « la liberté d’information : le droit de savoir ».

M. Mende a invité à cette occasion la profession à une vigilance constante, en dépit des avancées indéniables de la RDC dans ce domaine. « Il existe aujourd’hui plusieurs dizaines de stations de radiodiffusion télévision et d’organes de presse écrite dont le ton libre dénote parfois un certain pessimisme, devenu hélas de rigueur sur la RDC, où nombre de chroniqueurs n’attendent que de mauvaises nouvelles pour créer la sensation », a déclaré le ministre. Il a décrié par ailleurs les journalistes qui véhiculent des mensonges et des anti-valeurs pour complaire aux plus offrants, avant d’affirmer que ces attitudes sont de nature à accréditer la thèse de l’affaiblissement de l’Etat et de ses institutions.

M. Mende, également porte-parole du gouvernement, a aussi appelé à une « union sacrée » contre la criminalité ciblant aussi bien les journalistes que d’autres catégories socioprofessionnelles. « Il faut que cesse l’instrumentalisation de ces crimes, identifiés pour la plupart comme crapuleux pour faire croire à l’existence d’une politique gouvernementale de répression de la liberté de la presse », a-t-il dit.

***(******[RDC\_26](#RDC_26)) Radio Okapi – 4/5***

Le tribunal militaire de garnison de Bukavu a rendu son verdict ce mardi dans l’assassinat du journaliste Didace Namujimbo. Au terme du jugement, trois accusés sont condamnés à la peine capitale, cinq sont acquittés et sept autres condamnés à des peines d’emprisonnement variant de douze mois à 5 ans.

Le tribunal militaire a aussi reconnu le droit à la réparation pour la veuve du journaliste assassiné. Le gouvernement congolais doit verser, solidairement avec les militaires condamnés, des dommages intérêts de l’ordre de 500 000 dollars américains à la veuve et de 250 000 dollars américains au père de Didace Namujimbo.

Le ministère public avait retenu sept chefs d’accusations contre les quinze accusés. Le meurtre constitue la plus importante de ces accusations. Les condamnés ont été également reconnus coupables de vol, d’association de malfaiteurs, d’évasion et de la détention d’armes de guerre.

La majorité des avocats du collectif de la défense sont satisfaits de ce verdict. Seul un avocat de la défense a promis d’aller en appel. Toutefois, des observateurs estiment que le voile n’est pas complètement levé sur le mobile du crime. Le tribunal n’est pas arrivé à démontrer comment et pourquoi les condamnés à mort se sont emparés de l’ordinateur portable de Didace Namujimbo, argumentent-ils. Les condamnés eux-mêmes ont affirmé avoir assassiné le journaliste, qui résistait à l’agression, pour s’emparer de son ordinateur portable.

Pour rappel, Didace Namujimbo journaliste de Radio Okapi (une radio parrainée par la mission de l’ONU en RDC et la fondation hirondelle) a été abattu à Bukavu le 21 septembre 2008 non loin de son domicile.

***(******[RDC\_27](#RDC_27)) Protection on Line et autres – Communiqué de presse – 5/5***

Par jugement du 4 mai 2010, le tribunal militaire de Bukavu vient de condamner à mort deux militaires et un civil pour association de malfaiteurs et meurtre du journaliste de Radio Okapi, Didace Namujimbo, abattu à Bukavu le 21 novembre 2008.

Les observateurs au procès, incluant l’ACAT-Sud Kivu et Protection International, ont relevé divers dysfonctionnements qui constituent des violations du droit à un procès équitable, notamment : carences dans l’instruction, absence d’autopsie, carences dans la conservation des preuves (absence de scellés sur les pièces à conviction -arme, douille-), violation de certains droits de la défense, traduction des débats aux prévenus non permanente, magistrats et interprète militaires soumis statutairement à l’autorité hiérarchique, prévenus et témoins entendus ensemble empêchant tout recoupement des versions. De ce fait, on ne peut considérer que toute la lumière ait été faite sur les faits et responsabilités dans cette affaire. De plus, les audiences et les débats ont été marqués par des intimidations et des menaces régulières proférées par deux des prévenus contre les proches du défunt, plusieurs avocats, les observateurs au procès et le public. L’absence de réaction appropriée et de poursuites pour ces infractions ont privé les débats de sérénité et empêché les avocats de travailler dans des conditions normales.

Particulièrement préoccupées par ces dysfonctionnements et par le fait que le doute subsiste quant à la manifestation de la vérité dans cette affaire, Protection International (PI), l’ACAT-Sud Kivu, l’ACAT-France et la Fédération internationale de l’Action des chrétiens pour l’abolition de la torture (FIACAT), opposées en toutes circonstances à la peine de mort :

· déplorent le prononcé de condamnations à mort et rappellent que le droit à la vie affirmé dans la Constitution congolaise du 18 février 2006 ne permet plus de prononcer la peine de mort ;

· regrettent que la juridiction militaire de Bukavu se soit déclarée compétente pour juger des civils, en violation de l’article 156 de la Constitution congolaise. Cet article est d’application immédiate et prime sur tout texte contraire, conformément à l’article 221 de la Constitution.

D’une manière générale, les organisations signataires appellent les autorités congolaises à mettre un terme à l’impunité pour les auteurs d’assassinats de journalistes et défenseurs des droits humains, à assumer leur responsabilité de protéger ces derniers, en garantissant leur intégrité physique et psychologique, conformément aux engagements internationaux pris par la RDC.

***(******[RDC\_28](#RDC_28)) Belga – 5/5***

Dans une lettre adressée aux autorités politiques et judiciaires congolaises, les Conseils de l'Ordre des avocats des barreaux de Paris et de Bruxelles font part de leur préoccupation à propos de l'arrestation de l'avocat congolais Firmin Yangambi "et des conditions dans lesquelles s'est déroulé son procès devant la Cour militaire de la Gombé à Kinshasa".

Arrêté dans des circonstances obscures le 27 septembre 2009, Me Yangambi, âgé de 41 ans, est membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Kisangani et président de l'ONG "Paix sur Terre", active en matière de défense des droits de l'Homme. Il est également inscrit sur la liste des conseils de la Cour pénale internationale. Officiellement, Me Yangambi a été condamné le 3 mars 2010 à la peine capitale pour avoir tenté d'organiser un mouvement insurrectionnel contre le régime du président Joseph Kabila.

Réunis en séance commune le 27 avril 2010, les deux barreaux ont adopté un communiqué commun, qu'ils ont envoyé lundi dernier aux autorités politiques et judiciaires congolaises, mais également au président du Barreau pénal international ou encore à l'ambassadeur de la RDC à Bruxelles.

"Il est apparu des informations obtenues de la part des observateurs du procès que celui-ci fut entaché d'un nombre important de violations des droits les plus fondamentaux de la défense et d'autres irrégularités procédurales graves", selon le texte, dont l'agence BELGA a reçu copie mercredi.

Sans se prononcer sur le fond du dossier, auquel ils n'ont eu accès, les signataires demandent que les autorités de la RDC fassent en sorte que le procès d'appel qui devrait se tenir prochainement se déroule dans le respect "du droit à un procès équitable, des droits de la défense et des autres droits de l'Homme et garanties fondamentales applicables en l'espèce". Selon les barreaux de Paris et de Bruxelles, ce procès doit donc avoir lieu "en public, sans restriction d'accès aux observateurs nationaux et étrangers", et "devant un tribunal indépendant et impartial", tout "en réservant à Me Yangambi toutes les facilités et le temps nécessaire à l'organisation de sa défense".

Les signataires préviennent qu'ils se tiendront informés des conditions de déroulement du procès. Ils rappellent par ailleurs "leur attachement viscéral à l'abolition universelle de la peine de mort" et "plaident pour la mise en place, à tout le moins, d'un moratoire complet en RDC". Et d'ajouter que la peine capitale infligée à Me Yangambi est "manifestement critiquable", puisque la Constitution congolaise a supprimé le prononcé d'une telle peine.

**Économie, Finances…**

***(******[RDC\_29](#RDC_29)) Xinhua 2/5***

Le ministre des Finances de la RDC, Matata Ponyo, a indiqué que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ( BM) ont renvoyé en juillet prochain l'examen du dossier de la RDC pour parvenir à l'annulation de sa dette extérieure, initialement prévu en juin 2010, a-t-on appris dimanche des sources à Kinshasa.

Pour le moment, les services de ces institutions sont en train de finaliser une étude sur la viabilité de la dette de la RDC en vue de fixer les autorités congolaises sur la partie à effacer, a dit Matata Ponyo, ajoutant que c'est pour la première fois depuis cinq ans qu'une performance dans le secteur des finances publiques a été réalisée par rapport aux deux dernières années (2008 et 2009)

"La RDC, de son côté, consolide ses efforts de gestion telle que recommandées par le FMI et la Banque mondiale", a encore indiqué le ministre congolais, avant de rappeler que le taux d'inflation annualisé est passé de 54 à 45% et 14% à fin mars, alors que le taux de change s'est stabilisé autour de 900 FC pour un dollar américain contre 930 FC.

Pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et bénéficier de l'effacement de sa dette extérieure d'environ 10 milliards USD, sur un total de 13,1 milliards USD.

La RDC doit prouver aux institutions de Bretton Woods qu'elle a réussi à mettre en oeuvre les 7 déclencheurs que sont le DSCRP ( Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté) final, la stabilité macroéconomique, l'utilisation de l'épargne budgétaire, la gestion des dépenses publiques, la bonne gouvernance et la prestation des services dans les secteurs prioritaires, les secteurs sociaux de base et la gestion de la dette.

***(******[RDC\_30](#RDC_30)) Radio Okapi – 5/5***

L’entreprise indopakistanaise, partenaire de la Minière de Bakwanga (Miba), se serait volatilisée avec plus d’un milliard huit cent millions de Francs congolais (environ 88 millions d’euros). Ces révélations ont été faites mardi par la Direction provinciale des recettes du Kasaï Oriental. Cette dernière accuse la Miba d’avoir encouragé cette fraude.

Toute l’affaire apparaît en public lorsque les régies financières du Kasaï Oriental ont réclamé les taxes à la société minière de diamant du Sankuru. Des redevances qui datent de 2006. Sans crier gare, les gestionnaires de la société minière de diamant du Sankuru seraient portés disparus, renseignent les sources de la Direction provinciale des recettes.

Le ministre provincial des Mines du Kasaï Oriental est formel. D’après lui, il s’agit d’une fraude perpétrée avec la complicité des dirigeants de la Miba. Celle-ci a permis à une entreprise inconnue du gouvernement central et de l’exécutif provincial d’exploiter le diamant pendant plusieurs années sans maîtriser les traces de sa comptabilité et de ses redevances, renchérit le ministre provincial des Mines.

« Ces affirmations sont gratuites », ont rétorqué les responsables de la Miba. Le Président administrateur délégué de cette entreprise, Mme Tusse Daumbo déclare attendre les résultats de l’enquête diligentée sur cette affaire avant de s’exprimer de manière définitive.

Entre-temps, la Direction provinciale des recettes a saisi un engin de la société minière de diamant du Sankuru servant à l’extraction du diamant sous-marin. Elle compte également saisir les titres miniers donnés par la Miba à cette entreprise.

La société minière de diamant du Sankuru est née d’un partenariat conclut entre la Miba et une firme indopakistanaise de droit chinois du nom d’Indo Afrique Mining. Le rapport des travaux de la commission de révision des contrats miniers indique qu’il s’agissait d’une joint-venture en vue de l’exploration et l’exploitation des gisements diamantifères sur la rivière Sankuru. Dans cette association, la Miba est minoritaire avec 49% des parts, alors qu’Indo Afrique mining en a 51.

**RWANDA**

**Justice, Droits de l’homme…**

***(******[RWA\_1](#RWA_1)) BBC- 1/5***

Rwandan President Paul Kagame has travelled to the US, ignoring a lawsuit filed there over the deaths of two African presidents in 1994. Mr Kagame spoke at a ceremony honouring Rwandan graduates in Oklahoma City.

The widows of the then leaders of Burundi and Rwanda, whose deaths sparked the 1994 genocide, say Mr Kagame ordered their plane shot down. Mr Kagame denies this. The lawyers who filed the lawsuit were unable to serve the legal papers during his visit.

Mr Kagame was keynote speaker at the Oklahoma Christian University ceremony on Friday. He shook hands with the Rwandan students and other graduates, saying education would be crucial in helping his country continue to recover from genocide. However he left before the event ended, making no public comment on the lawsuit. Witnesses said he was surrounded by security guards.

The widows of ex-Presidents Juvenal Habyarimana of Rwanda and Cyprien Ntaryamira of Burundi do not live in the US, but filed the wrongful death lawsuit in Oklahoma City because of Mr Kagame's ties to the university, their attorneys said. They are seeking $350m in compensation.

A university spokesman told the Associated Press news agency that Mr Kagame had come to honour the students "and we're not going to get involved in the politics of the country".

Mr Kagame has also faced French allegations of involvement in the crash. Earlier this week, French media reported that a Paris judge investigating the crash, Marc Trevidic, was planning to send experts to Rwanda. Mr Trevidic's predecessor, Jean-Louis Bruguiere, had accused the RPF of shooting down the plane and called for the arrest of President Kagame.

***(******[RWA\_2](#RWA_2)) Reporters Sans Frontières – 3/5***

*À l’occasion de la journée mondiale de la liberté de la pesse, le président Kagame est classé par « Reporters sans frontières » comme un des quarante « prédateurs » en matière de liberté de la presse.*

« Une silhouette tout en longueur, des petites lunettes d’intellectuel, des costumes soignés. Le physique lisse de Paul Kagamé évoque plus l’homme politique moderne que l’ancien chef de guerre qu’il a été et son rôle trouble dans l’histoire de son pays. Président depuis 2000, le processus de réconciliation enclenché par l’Etat suite au génocide de 1994 lui sert largement à asseoir son pouvoir et à neutraliser l’opposition. Kagame ne tolère aucune question embarrassante lors de ses conférences de presse, dénigre régulièrement les journalistes et qualifie les médias critiques de "Radio Mille Collines".

Chaque année, plusieurs journalistes rwandais choisissent l’exil, jugeant le climat irrespirable dans leur pays. Le président Kagame n’en a cure : pour lui, ces journalistes sont des "mercenaires" et des "clochards". La BBC a été interdite de diffusion l’année dernière suite à une émission revenant sur le génocide et s’écartant de la ligne officielle. Les journaux Umuseso, bête noire du régime, et Umuvugizi sont régulièrement inquiétés pour leur ligne éditoriale et leurs responsables poursuivis en justice. Les deux publications ont été suspendues pour six mois lors de l’élection présidentielle de 2010. Diffamation, immixtion dans la vie privée, offense à la personne du président de la République, ce genre de mobiles est utilisé à tour de bras par le ministère de l’Information, ou le Haut Conseil des médias, son antenne de régulation fort peu indépendante. Cerise sur le gâteau, le capital de départ exorbitant désormais exigé pour la création d’un média (41000 euros, par exemple, pour le lancement d’un journal écrit), moyen efficace de freiner la diversification du marché de la presse. »

***(******[RWA\_3](#RWA_3)) AFP – 5/5***

Le Tribunal militaire de Kigali examinera la semaine prochaine une demande de remise en liberté de l'ex-chef rebelle tutsi congolais Laurent Nkunda, détenu au Rwanda depuis plus d'une année, a-t-on appris mercredi auprès d'un de ses avocats.

"Le tribunal militaire a convoqué une audience le 11 mai", a indiqué à l'AFP Me Aimé Bokanga, du barreau de Kigali. Ce dernier a maintenu que l'ancien chef d'état-major des armées rwandaises, le général James Kabarebe, nommé ministre de la Défense le mois dernier, était responsable de "l'arrestation et de la mise en détention illégales" de son client.

Le 26 mars, la Cour suprême du Rwanda, se fondant sur le statut militaire de M. Kabarebe, s'était déclarée incompétente et avait renvoyé l'affaire devant la justice militaire.